

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Pierre RIOL, a pris les décisions suivantes lors de sa dernière séance, le 16 décembre 2011.

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pierre Riol a rappelé toute la procédure suivie pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal jusqu'à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 octobre au 14 novembre 2011.

Le Commissaire Enquêteur a rendu, le 8 décembre dernier, son rapport et ses conclusions, et a donné un avis favorable compte tenu des modifications intégrées suite à la demande des Services de l'Etat et de la Chambre d'Agriculture. Les modifications les plus importantes prises en compte concernent l'inscription de zones agricoles An (en lieu et place d'une zone N) et Ac (sur une partie de la zone AU_i de Sarliève) et l'extension de la zone Av; l'inscription dans le rapport de présentation d'un échancier prévisionnel pour l'ouverture à l'urbanisation des zones AU ; des précisions dans la rédaction du règlement d'urbanisme, la prise en compte des risques naturels connus, et les surfaces des zone.

Il a donc été décidé d'approuver, par 14 voix pour et 2 abstentions, le Plan Local d'Urbanisme, qui fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois et d'une publication.

Par ailleurs, le PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels, ainsi qu'à la Préfecture du Puy-de-Dôme.

SUBVENTIONS (14 voix pour 1 abstention 1 vote contre)

Il a été décidé d'attribuer une subvention de 2 520 € au Pérignat Football Club (PFC), et 150 € à l'association Mandolia.

AMORTISSEMENT DU PARC DES COMPTEURS D'EAU

Le bilan du programme de renouvellement du parc de compteurs d'eau et de suppression des branchements plomb, réalisé sur 3 exercices (2009, 2010 et 2011) s'élève à 521 230 € TTC. Il est décidé, à l'unanimité, d'amortir cette opération sur 20 ans, ce qui représentera environ 26 060 € par an.

NOMINATION DE DELEGUES SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Sébastien Donadieu, délégué suppléant à l'E.P.F. - S.M.A.F., et Gisèle Malifaud, comme représentante du Conseil Municipal, suppléante à la commission d'ouvertures des plis, en remplacement de Patrick Joulie.

SUBVENTION CONTRAT LOCAL DE DEVELOPPEMENT.

Le Maire a informé le Conseil municipal de l'attribution par le Conseil Général des subventions demandées au titre du Contrat Local de Développement pour l'aménagement de la Place Dorier, 123 092 € et pour les cheminements sécurisés dans le centre bourg 2 771 €.

ATTRIBUTION D'UN NOM DE VOIRIE

Il est décidé de donner le nom de "Chemin des Roseaux" à la voie perpendiculaire au chemin de Noalhat, appelée à desservir la zone 2AUG* lorsqu'elle sera urbanisée.